



Dossier :
Urbanisation
en questions
page 8



Les gens
du voyage :
Escale
à Auzeville
page 4



Oasis nature
page 21



L'esprit de la lettre

*Ceux qui écrivent clairement ont des lecteurs ;
ceux qui écrivent obscurément ont des
commentateurs.*

Albert Camus

La **Lettre d'Auzeville**, comment ça marche ?

Le comité de rédaction n'a pas de composition définitivement arrêtée. Chacun d'entre vous, est le bienvenu.

Quiconque peut envoyer un article sous réserve de se soumettre aux règles minimales ci-dessous :

- Penser à l'intérêt que le lecteur va trouver à cet écrit,
- Respecter les notions et les personnes citées, vérifier le bien fondé des critiques,
- Se limiter en volume, faire un découpage en sections, proposer une ou deux illustrations,
- Dans la mesure du possible, fournir le manuscrit sous forme informatique.

• **INFOS MUNICIPALES** est la seule rubrique rédigée par la municipalité ès qualités, sous sa seule responsabilité. Elle constitue le « bulletin municipal ».

Avertissement : En cas de besoin, pour améliorer la présentation et pour donner une certaine homogénéité à la publication, des éléments comme titre, sous-titres, intertitres et autres notes peuvent être modifiés ou rajoutés par le comité de rédaction.

Dates de parution (3 fois par an) : début mars, début juillet et début novembre. Si vous souhaitez déposer une contribution, prévoyez que le sommaire est arrêté deux mois avant la publication.

Bulletin communal n°102

Conçu par la Commission Communication

Responsable : Cristian Gheorghe, gheorghe.c@laposte.net

Édition Mairie d'Auzeville

Secrétaire de rédaction : Sandrine Gaillard

(gaillardbusnel1@gmail.com)

Comité de rédaction : C. Gheorghe, S. Gaillard, S. Lelong (lelong.stephane@wanadoo.fr), C. Sichi, F-R. Valette, J. Sichi, J. Carpuat,

M. Lemoine (michel.lemoine@gmail.com), J.-B. Puel, A. Roynette

Iconographie / Crédit photo : Service Jeunesse, Secteur Sport et Jeunesse, Secteur Événements, culture et communication, C. Sichi, C. Gheorghe, G. Debeaurain, S. Lelong, S. Gaillard.

Réalisation : Imprimerie du Sicoval - Labège

Sommaire

Infos ♦ municipales

Le mot du Maire	3
Escale à Auzeville	4
Ils sont venus, ils sont tous là	5
L'agence postale communale : un succès !	6
Texte du groupe majoritaire	7
Texte du groupe opposition	7

Dossier

Urbanisation en questions	8 à 18
Glossaire	8
L'appareil juridique régissant l'urbanisation	9
La pression contraignante du SCoT sur l'urbanisation à Auzeville	10-11
Les mesures concrètes de l'urbanisation dans la commune d'Auzeville	12-13
Les programmes et projets d'urbanisme en cours... À Auzeville, urbanisation rime avec concertation	14-16 17
La charte EcoQuartier : première étape vers la vie durable	18

Vie ♦ locale

La vie dans la rue	19
C'est un PIC, c'est un cap	20
Oasis Nature	21
Népal : aide au fonctionnement de deux écoles	22
Fête de Noël Adas 2017	22
Repas oriental pour les sages	23
La pratique du bridge à Auzeville	23
Les Tamalous d'Auzeville ont 10 ans	24
Le CRAHB ouvre une section handfit	24
Potager partagé	25
Enquête policière nocturne !	25
Coup de cœur du Café littéraire	26-27
Quand j'étais encore prof	28
Mots pour maux	28

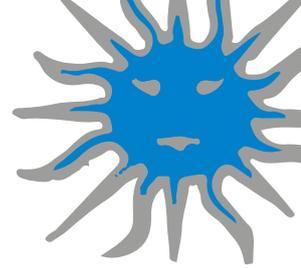
Tribune ♦ libre

Eco-quartiers à Auzeville ?	29
Le POS : acte de contrition !	29

Infos ♦ pratiques

Agenda des manifestations 2018	30
État civil / Pharmacies de garde / Professionnels de santé ...	31

Retour en images un bon moment de partage entre les aînés et les ados	32
--	-----------



Le mot du maire



Un jour, le métro à Labège ? Quand ? À quel prix ?



Janvier 2006 : la cérémonie des vœux de Tisséo-SMTC, le syndicat des transports publics de la grande agglomération toulousaine a lieu à Labège. Jean-Luc Moudenc, qui en est le président et aussi maire de Toulouse annonce sa décision de prolonger la ligne B (PLB) de métro jusqu'à Labège. Les études techniques sont aussitôt engagées et se poursuivront jusqu'en septembre 2008. Parallèlement le financement est progressivement mis en place.

Fin juin 2007 : inauguration de la ligne B de métro. Sur une vaste fresque représentant le métro les élus dont Pierre Cohen, alors maire de Ramonville, signent le prolongement de la ligne B jusqu'à Labège.

Mars 2008 : Pierre Cohen succède à Jean-Luc Moudenc comme maire de Toulouse.

Septembre 2008 : Pierre Cohen décide de ne pas lancer l'enquête publique sur le prolongement de la ligne B de métro. Une intense bataille politique s'engage alors avec le Sicoval.

30 novembre 2010 : accord politique Pierre Cohen - Sicoval pour relancer le PLB. Les études reprennent et se déroulent parfaitement jusqu'en mars 2014 selon le calendrier prévu. Objectif : mise en service du PLB en 2019.

Mars 2014 : Jean-Luc Moudenc redevient maire de Toulouse. Il va très vite oublier ses engagements.

Avril 2014 : Claude Ducert devient président du Sicoval. Trou noir.

Février 2018 : où en est-on 12 ans après la décision de prolonger la ligne B ?

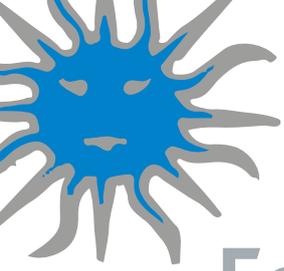
Il n'y a plus de prolongement de la ligne B de métro. Il y a une simple connexion de la ligne B (CLB) avec la future 3^e ligne de métro à la station de l'Institut National Polytechnique (INPT) à la limite de Labège et Toulouse. Cette CLB sera à simple voie entre la station du parc du Canal à Ramonville et celle de l'INPT. Elle sera réalisée en même temps que la 3^e ligne de métro. Alors, pour aller à l'essentiel, trois questions (mais il y en a bien d'autres) :

- Pourquoi lier la réalisation de la CLB obligatoirement à la 3^e ligne de métro dont tout le monde sait qu'elle ne verra pas le jour en 2024 mais bien à l'horizon 2030 ?
- Pourquoi une seule voie pour la CLB ? Pour économiser 20 millions d'euros sur un budget d'investissement de Tisséo-SMTC de près de 4 milliards d'euros ? On n'a donc rien appris avec les stations à 26 mètres de la ligne A qu'il faut passer à 52 mètres ce qui coûte une fortune ?
- Pourquoi le Sicoval s'est engagé à multiplier par 7 sa contribution permanente à Tisséo-SMTC en la portant de 1,1 million d'euros par an à 7,7 millions d'euros par an ce qui entraînera forcément une augmentation de la fiscalité sur les habitants du Sicoval ? C'est très cher pour une CLB qui coûte 57 M€ à Tisséo-SMTC car elle est très fortement subventionnée à 66 % et pour 2 stations de la 3^e ligne de métro sur l'Innopole (appelée maintenant Enova) de Labège.

**Vous pouvez consulter
les comptes rendus
des conseils municipaux
en mairie ou dans la
rubrique Publications
et Affichages du site :
www.auzeville-tolosane.fr**



François-Régis Valette



Escale à Auzeville...

**Notre commune est-elle la terre d'accueil de prédilection des gens du voyage ?
On serait tenté de le croire au vu des nombreux camps illicites qui émaillent la commune en dépit
des obstacles qui leur sont opposés !**

4

Si vous avez sillonné les communes avoisinantes, vous avez pu constater que le phénomène est généralisé.

Rien d'étonnant à ce que le législateur ait voté une loi dite « loi Besson » du 4 juillet 2000, rendant entre autres obligatoire l'instauration d'aires de grand passage.

Cette loi stipule que « dans chaque département un schéma prévoit les secteurs géographiques d'implantation et les communes où doivent être réalisées :

- des aires permanentes d'accueil,
- des aires de grands passages destinées à l'accueil des gens du voyage se déplaçant collectivement à l'occasion des rassemblements traditionnels ou occasionnels. »

Toulouse métropole et les communes limitrophes ont mis de nombreuses années à répondre à l'obligation d'implanter une aire de grand passage !

Pour ce qui concerne Auzeville et Castanet, une aire permanente d'accueil commune a été implantée au lieu dit « le Rachaï » à la sortie de Castanet, en septembre 1995, soit bien avant la parution de cette loi.

Le schéma départemental de la Haute Garonne fixe cinq aires de grand passage dont une sur le territoire du Sicoval

À l'instar du conseil de Toulouse métropole, le Sicoval a voté en juillet et septembre 2017 le principe d'une aire de grand passage tournante sur la base d'un tirage au sort des communes.

Seules quatorze communes du Sicoval répondaient aux critères requis pour être retenues :

- être situées sur un axe routier,
- non loin de centres commerciaux,
- offrir un terrain plat de deux à quatre hectares bénéficiant de branchements d'eau et électricité.

La commune de Labège a ouvert le bal par anticipation, du 15 septembre 2017 au 14 septembre 2018. Après tirage au sort, c'est la commune d'Auzeville-Tolosane qui prendra le relais de Labège du 15 septembre 2018 au 31 décembre 2019.

Cette aire de grand passage dont les installations (eau, électricité) seront à la charge du Sicoval, sera intégralement gérée par le syndicat mixte d'accueil des gens du voyage : MANEO selon une convention avec le Sicoval.

Trois implantations possibles sur Auzeville ont été proposées par le Sicoval :

- un terrain appartenant à l'université Paul Sabatier derrière le Bois Joli au Pont de Bois,
- le terrain de M. Laroche en bordure du chemin de Négret,
- un terrain proche de l'aire du « Rachaï » existante à la sortie de Castanet.

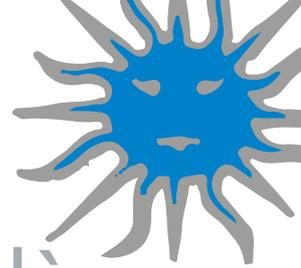
Dans l'intérêt général, la troisième proposition nous paraît être la plus judicieuse. Nous en avons informé le Sicoval et c'est celle que nous défendrons. La décision finale sera prise par le préfet.

Affaire à suivre...

Claudy Sichi



Un parking détourné de sa fonction initiale



Ils sont venus, ils sont tous là...

Depuis plusieurs années, à défaut d'aire de grand passage sur le Sicoval, les installations sauvages de campements de gens du voyage fleurissent sur notre espace public défiant toutes les mesures dissuasives mises en place par la commune : rochers, blocs de béton, fossés...

Les interventions du Maire, des adjoints, les heures de palabres avec les responsables des camps qui s'engagent à partir et s'accordent sur une date sans tenir leur parole, rien (ou presque) n'arrive à les faire bouger !

Lorsque l'intercommunalité dont la commune est membre n'est pas en conformité avec les obligations fixées par la loi du 4 juillet 2000, la procédure pour obtenir l'expulsion de gens du voyage qui occupent de manière illicite un site est longue et coûteuse. En outre le résultat est incertain.

Cette procédure fait intervenir un huissier, un avocat qui dépose une requête auprès du juge des référés demandant l'expulsion des gens du voyage. Celui-ci décide de prendre une ordonnance d'expulsion ou pas. Dans ce dernier cas la procédure s'arrête et les gens du voyage peuvent continuer à occuper le site. Si le juge décide l'expulsion la décision de justice est alors communiquée aux gens du voyage. S'ils n'obtempèrent pas alors seul le préfet peut décider de recourir à la force publique pour faire respecter la décision du juge et faire évacuer les gens du voyage. Dans le meilleur des cas cela peut demander plusieurs semaines et les coûts sont supportés par la commune.

La décision prise en juillet 2017 par le Sicoval d'implanter une aire de grand passage tournante,

en nous mettant en conformité avec la loi, va nous permettre d'agir plus efficacement !

En effet, la loi du 5 mars 2007 (articles 27 et 28) permet au préfet de procéder à l'évacuation forcée des résidences mobiles des gens du voyage installées illégalement dans les communes qui respectent les obligations fixées par la loi du 5 juillet 2000.

L'autorisation préalable du juge judiciaire n'est donc plus nécessaire. Une simple demande motivée du propriétaire du terrain occupé au préfet suffit.

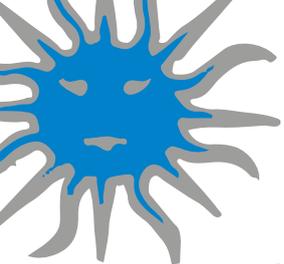
Dès à présent, cette procédure sera automatiquement engagée par la commune lorsqu'il y aura occupation du domaine public. Nous encouragerons les propriétaires de terrains occupés de manière illicite à faire de même.

Ce n'est pas tout, et nous sommes certains que les auzevillois seront ravis d'apprendre que le propriétaire du terrain « Fly » qui a accueilli des gens du voyage au mépris des règles les plus élémentaires de l'hygiène publique, a vendu son terrain à un promoteur qui va construire dès le printemps, 234 logements étudiants, mettant un terme à trop d'années de présence continue de gens du voyage sur ce site.

Camping irrégulier à Auzeville : the end ..?

C. S.





L'agence postale communale : un succès !

6

Ouverte le 1^{er} septembre 2016 sa fréquentation n'a cessé d'augmenter, passant de 1 000 personnes reçues par mois à 1 350 en décembre 2017, avec un creux en juillet et août.

En 2017, 12 500 personnes ont utilisé les différents services de l'agence :

- 12 100 pour les services de la Poste,
- 400 pour les services de la mairie.

La typologie de la clientèle est variée :

- 25 % d'entreprises (la plupart du Centre Opus-Verde, mais aussi de Ramonville et de Castanet),
- 35 % d'étudiants (ETPA, ESMA, ENSAT, Complexe agricole),
- 40 % de personnes habitant majoritairement Auzeville-Tolosane mais aussi les communes voisines.

Marie-Laure Maurel, Eléa Soullard et Hélène Loup vous accueillent : **du lundi au vendredi de 10h à 14h et de 16h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h30.**

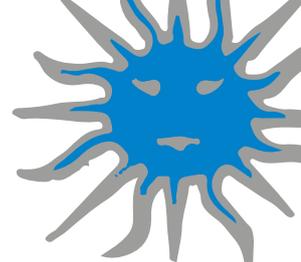
L'agence d'Auzeville est, en fonction de sa fréquentation, classée quatrième du secteur Toulouse Ariège Gascogne qui regroupe 200 agences environ et, par rapport au secteur Lauragais elle est classée deuxième.

Tous ces chiffres montrent que l'implantation d'une agence postale communale à Auzeville et particulièrement dans le centre Opus-Verde, est une réponse en termes de service public, aux besoins de la population.

La disponibilité et la compétence du personnel d'accueil renforcent la qualité des services rendus.

Jacques Sichi





Groupe de la majorité municipale

Urbanisme et cadre de vie

Aux portes de Toulouse notre Commune est soumise au Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) de la grande agglomération toulousaine. À ce titre elle doit participer à l'accueil de la population nouvelle en favorisant la mixité sociale et construire en moyenne 70 logements par an dans un cadre contraint de densification. Dans ces conditions comment concilier le développement urbain et la préservation du cadre de vie de notre Commune dont tous s'accordent à reconnaître la qualité ? Alors mission impossible ? Pas forcément si l'on pose clairement les fondements d'un tel développement intégrant les obligations qui nous sont faites. Tout d'abord il doit être pensé sur le moyen et long terme et parfaitement maîtrisé. La Commune ne doit pas être livrée aux promoteurs.

Ensuite, il doit être conduit en parfaite concertation voire co-construction avec les habitants de notre Commune et tout particulièrement les premiers concernés qui sont les riverains de toute opération d'urbanisation. Enfin, la qualité des opérations d'urbanisation est un facteur

majeur du respect de notre environnement, de notre cadre de vie et de leur bonne intégration et acceptation par nos concitoyens.

Le seul véritable critère qui compte réellement pour déterminer si une opération d'urbanisation est réussie ou non : c'est la satisfaction de ceux qui résident dans les nouvelles constructions.

Pour la concertation voire co-construction, deux moyens principaux et non exclusifs :

- Une commission d'urbanisme ouverte à tous ceux qui se sentent concernés par le développement urbain de notre commune et qui veulent en être partie prenante.
- Les réunions systématiques de quartier ouvertes à tous qui jouent un rôle essentiel dans les prises de décision. Depuis septembre 2017 nous en avons organisé huit qui ont réuni plus de 350 participants.

Enfin la réalisation de nombre d'opérations par la Commune elle-même est un moyen de maîtrise, une meilleure garantie de qualité et aussi permet de procurer des ressources à la Commune qui profitent à tous et non pas seulement à une infime minorité.

Le Groupe de la Majorité Municipale

Groupe Vivre Auzeville Autrement

Sicoval, mon amour !

Une fois n'est pas coutume, parlons du Sicoval pour un court bilan après 4 ans de mandat.

Il n'aura échappé à personne que son président n'est plus le maire d'Auzeville ; nous lui laissons donc le soin de s'étendre sur la facturation des services aux communes, la hausse des tarifs des services ainsi que la baisse des dotations de compensation et de solidarité.

Que s'est-il passé depuis 4 ans ?

Les finances ont été rétablies, au prix d'une cure d'austérité budgétaire, souvent difficile à vivre pour les agents.

La politique agricole a été abandonnée ; les actions en faveur de l'environnement fortement réduites.

Le « développement économique » est une priorité assumée. Par exemple, la zone du Rivel (près de Baziège) est soutenue par le Sicoval, malgré un déficit probable compris entre 10 et 15 millions d'euros. Nous venons de voter un « Pacte Urbain » pour les communes de Baziège, Ayguesvives et Montgiscard : il s'agit d'accueillir 12 000 habitants, en développant en même temps les transports collectifs. Ceci nous paraît déraisonnable et peu crédible.

La compétition entre collectivités est érigée au rang de dogme : c'est complètement contre-productif !

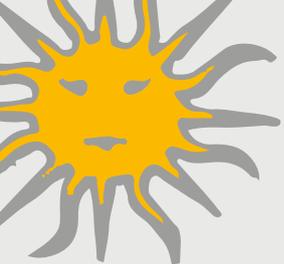
Les services à la personne (personnes âgées, petite enfance, ALSH, etc.) coûtent beaucoup plus cher que prévu au moment du transfert décidé au précédent mandat. Leur qualité ne donne pas satisfaction aux usagers, particulièrement pour les personnes âgées, malgré l'engagement des agents, probablement à cause de la rigidité de la structure.

La participation des élus communaux aux décisions prises au Sicoval est quasi inexistante. Un nouveau mode de « gouvernance » a été imaginé. Les conseillers communaux qui participaient auparavant aux commissions ne comprennent pas comment cela va fonctionner. Ne parlons pas de l'écoute des habitants, elle aussi quasi inexistante.

Nous pensons qu'une élection au suffrage direct sur des listes intercommunales permettrait un fonctionnement beaucoup plus démocratique de notre communauté, si elle existe encore !

Vivre Auzeville Autrement

<https://vivreauzevilleautrement.wordpress.com/>



Urbanisation en questions

8

Le paysage français restructuré par :

- la crise du logement,
- la métropolisation,
- la pollution,
- la disparition alarmante des terres agricoles.

Aujourd'hui, en France, le nombre de mal logés, voire de pas logés du tout, est de l'ordre de 4 millions. Depuis de nombreuses années nous constatons l'inefficacité des gouvernements successifs pour réduire la crise du logement. Cela malgré le déblocage de crédits considérables.

Le phénomène de métropolisation : les gens habitent de plus en plus dans les métropoles, avec une exacerbation de la crise du logement au sein de ces dernières. D'où l'apparition du phénomène de « gentrification » (les familles à revenus modestes sont rejetées hors du cœur des

métropoles et parfois sont tenues de résider très loin de ce cœur). Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) toulousain, dont Auzeville fait partie, prévoit d'accueillir entre 11 150 et 13 400 habitants par an.

La pollution de l'air dépasse de plus en plus fréquemment les seuils acceptables, surtout au sein des métropoles. Pollution due, pour une part importante, à la circulation des véhicules à moteur thermique. D'où la volonté de densifier l'habitat à proximité des transports en commun, afin de diminuer l'utilisation des véhicules.

La disparition alarmante des terres agricoles détruites par une urbanisation galopante, cela au rythme actuel de la surface d'un département tous les 5 à 6 ans. Pour mémoire signalons que notre commune comporte 62 % de terres agricoles ou naturelles.

Alain Roynette



**Notre commune comporte 62 %
de terres agricoles ou naturelles**

GLOSSAIRE

Loi SRU : loi relative à la **S**olidarité et au **R**enouvellement **U**rbain

Loi MAPTAM : loi de **M**odernisation de l'**A**ction **P**ublique **T**erritoriale et d'**A**ffirmation des **M**étropoles

Loi ALUR : loi pour l'**A**ccès au **L**ogement et un **U**rbanisme **R**énové

COS : **C**oefficient d'**O**ccupation des **S**ols

DOO : **D**ocument d'**O**rientation et d'**O**bjectifs

D 813 : route **D**épartementale 813

OAP : document d'**O**rientation, d'**A**ménagement et de **P**rogrammation

PLH : **P**lan **L**ocal d'**H**abitat

PLU : **P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme

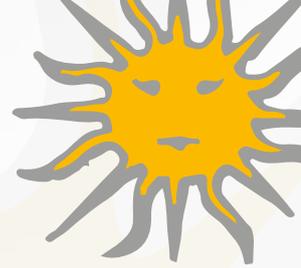
PLUi : **P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme **i**ntercommunal

POS : **P**lan d'**O**ccupation des **S**ols

SCoT : **S**chéma de **C**ohérence **T**erritoriale

SD : **S**chéma **D**irecteur

SMEAT : **S**yndicat **M**ixte d'**E**tudes de l'**A**gglomération **T**oulousaine



L'appareil juridique régissant l'urbanisation

LOI SRU du 13/12/2000

- Remplacement des Schémas Directeurs (SD) par les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT). On trouve les informations concernant le SCoT toulousain sur le site : scot-toulouse.org. Le Document d'Orientation et d'Objectif (DOO) mérite d'être consulté en détail.
- Remplacements des Plans d'Occupation des Sols (POS) par les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). On peut consulter le PLU d'Auzeville sur le site de la mairie, dans la rubrique « La commune ».
- Mixité sociale : obligation d'avoir au moins 20 % de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants.
- Transport : volonté de réduire l'invasion de l'automobile dans les zones convenablement desservies par les transports en commun.

LOI MAPTAM du 28/01/2014

- Création d'un nouveau statut de métropole.

LOI ALUR du 24/03/2014

- Réalisation de PLU intercommunaux, donc pour Auzeville gérés par le Sicoval. (Aujourd'hui la création d'un PLUi au Sicoval a été rejetée par la minorité de blocage. La création d'un PLUi sera reposée au sein du conseil de communauté élu en 2020).
- Suppression du Coefficient d'Occupation des Sols (COS).

- Suppression de la surface minimale des terrains pour construire.

Les effets de la loi ALUR ? (Plus de COS ni de surface de terrain minimum pour construire) :

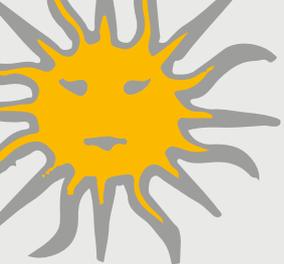
- « Réveil » des dents creuses (il s'agit de terrains privés dont la rentabilité vis à vis de l'urbanisation devient « intéressante » pour leurs propriétaires).
- Division parcellaire (on divise une parcelle construite en plusieurs parcelles constructibles).
- Démolition de maison (on détruit une maison pour la remplacer par un immeuble).

Depuis le quatrième trimestre 2017, il existe à Auzeville une dizaine de projets en gestation ou en cours sur lesquels environ 120 logements pourront être construits. Il est permis de penser que ces phénomènes ne pourront que croître, mais malheureusement peut-être pas embellir, dans les années à venir.

Quand de tels projets voient le jour aujourd'hui, heureusement, l'équipe municipale informe les voisins au travers de réunions publiques. Cela dans le but de calmer « l'ardeur » de certains promoteurs, pour lesquels l'appât du gain est débridé. Ces derniers, ne se souciant pas, bien sûr, de la plus élémentaire qualité de vie des auzevillois.

A. R.

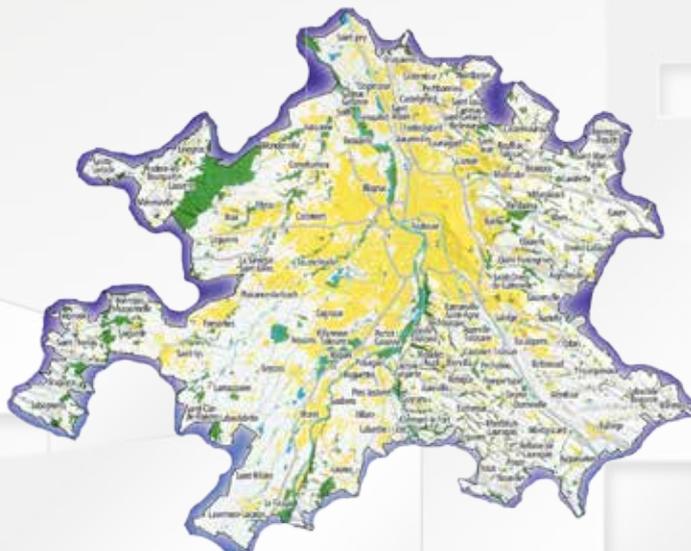




La pression contraignante du SCoT sur l'urbanisation à Auzeville

Les communes ne sont pas totalement libres de leur développement mais sous tutelle.

Le Syndicat Mixte d'Etudes de l'Agglomération Toulouse (SMEAT) assure l'élaboration de la mise en œuvre et du suivi du SCoT de la grande agglomération toulousaine. Ce périmètre concerne 114 communes, soit une superficie de 1 200 km² ; il rassemblait presque un million d'habitants en 2008. La communauté d'agglomération du Sicoval fait partie de ce périmètre. Le Document d'Orientation et d'Objectif (DOO) du SCoT toulousain (page 110) renseigne sur les ratios d'habitants et de production de nouveaux logements.



Le territoire du SCOT

	Accueil d'habitants	Production de logements
Éléments retenus dans le DOO	11 150 à 13 400 hab./an	8 800 à 10 500 log./an
Toulouse Métropole	76 %	73 %
Sicoval	8 %	12 %
Muretain Agglo'	11 %	11 %
CCST	4 %	3 %
Coteaux de Bellevue	1 %	1 %

Le PLH du Sicoval (page 58) nous renseigne sur la répartition des 12 % dans l'ensemble des communes du Sicoval (70 logements par an pour Auzeville, cette donnée est une recommandation) :

	Objectifs annuels de production de logements
Ville Intense nord	540
Vallée	85
Ville Intense sud	150
Coteaux nord	85
Coteaux sud 1	70
Coteaux sud 2	70
Total	1 000

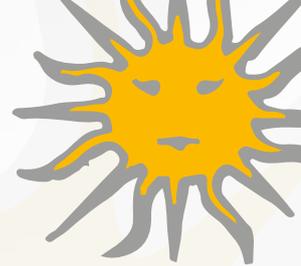
Pour les communes de la Ville Intense nord (dont trois sont soumises à l'article 55 de la loi SRU : Castanet, Escalquens et Ramonville), les objectifs annuels de production de logements sont :

- Ramonville : 120 logements/an
- Castanet : 120 logements/an
- Escalquens : 90 logements/an
- Auzeville : 70 logements/an
- Labège : 70 logements/an
- Pechabou : 70 logements/an

Pour les communes de la Ville Intense sud :

- Ayguesvives : 50 logements/an
- Baziège : 50 logements/an
- Montgiscard : 50 logements/an

L'atteinte des objectifs, pour les communes de la Ville Intense sud est tributaire du développement des zones d'activités économiques et des transports collectifs prévus dans ce secteur.



Les autres communes du Sicoval situées en zone B1 du zonage Scellier, sont fléchées dans le SCoT comme communes à développement mesuré (Belberaud, Deyme, Lacroix-Falgarde, Mervilla, Pechbusque, Ponpertuzat, Vieille-Toulouse et Vigoulet-Auzil) avec des objectifs de production limités afin de freiner l'étalement urbain.

Le DOO du SCoT toulousain (page 112), indique que les communes comme Auzeville, situées en zone de ville intense par le SCoT et qui possèdent

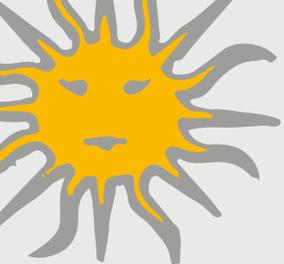
« d'autres Transports en Communs performants » doivent construire 50 logements à l'hectare dans une zone d'une largeur de 400 m de part et d'autre de la D813 et 35 logements à l'hectare, au-delà de cette zone. Ceci est une recommandation, les services de l'Etat qui doivent donner un avis sur les demandes d'autorisation à lotir, veillent à ce que cette recommandation soit respectée, au moins en moyenne sur l'ensemble d'un lotissement.

A. R.

Densités brutes (recommandations)

Territoires mixtes	Densité individus*/ha	Nombre de logements/ha	Nombre d'emplois/ha	Mode	Zone d'influence (de part et d'autre de l'axe)
Cœur d'agglomération	200 densités moyennes	70	45	Tous modes	
Ville intense (hors cœur d'agglomération)	200 densités moyennes	70	45	Métro Tram	600 m 500 m
	140 densités moyennes	50	30	Gare Autres TC performants	600 m 400 m
	100 densités moyennes	35	20	Autres territoires de la Ville intense	
Développement mesuré	55 densités moyennes	15	10	Pôles de services et noyaux villageois	
	30 densités moyennes	10	-	Hors pôles de services et hors noyaux villageois	





Les mesures concrètes de l'urbanisation dans la commune d'Auzeville

- Loi ALUR : il n'y a plus de COS (Coefficient d'Occupation des Sols)
- Loi ALUR : il n'y a plus de surface minimum de terrain pour construire.
- SCoT et PLH : la commune doit construire 70 logements par an.
- SCoT : la densité de construction de logements à l'hectare est de 50 dans une bande de 400 m de part et d'autre de la D813 et de 35 au-delà.

Rappel du nombre de logements construits :
2010 : 116 ; 2011 : 1 ; 2012 : 8 ; 2013 : 17 ;
2014 : 173 ; 2015 : 16 ; 2016 : 3 ; 2017 : 23.
Soit une moyenne de 45 logements par an, au lieu
de 70 préconisés par le PLH.

Dans le document d'Orientation d'Aménagement et
de Programmation (OAP) du PLU de la commune
(publié sur le site de la commune), le préambule de ce
document précise. Dans l'objectif de faire face à une
situation de pénurie du foncier et pour lutter contre
la spéculation, la commune d'Auzeville-Tolosane
souhaite maîtriser son développement urbain futur

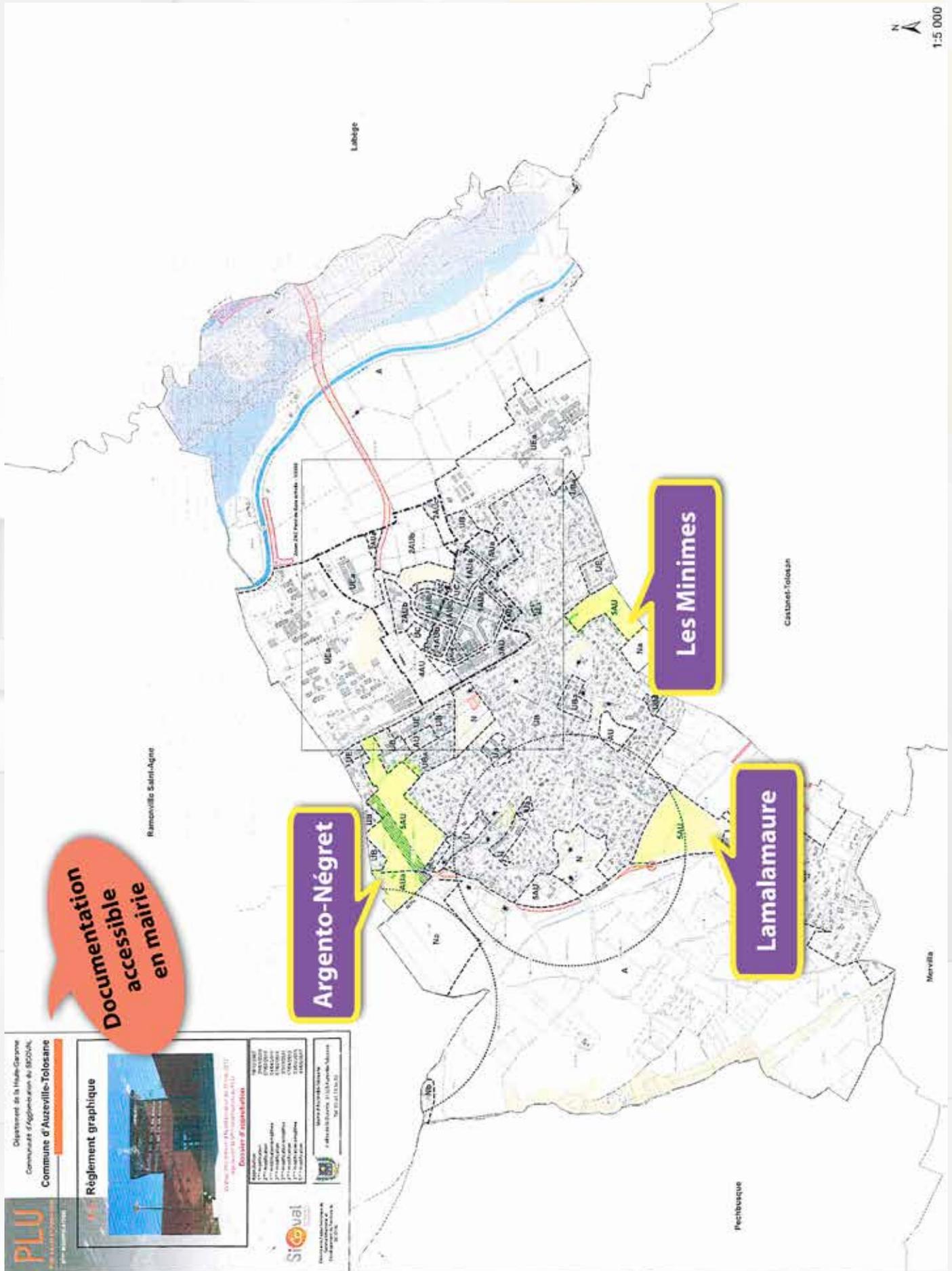
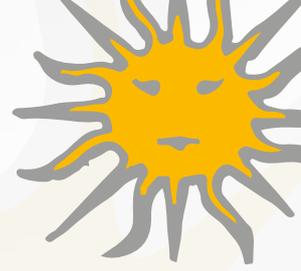
en agissant en urgence (création de paramètre de
ZAD) sur trois secteurs qui sont classés en zone AU
(à urbaniser), à COS 0, dans le PLU :
- Le secteur d'Argento : 12,7 ha.
- Le secteur de Lamalamaure : 8,2 ha.
- Le secteur des Minimes : 3,7 ha.

Ces trois secteurs feront l'objet d'une urbanisation
maîtrisée, au travers d'un projet d'ensemble à
dominante d'habitat avec des enjeux forts en matière
de mixité, de diversité et d'équilibre social.

L'OAP auzevillois nous indique :

Synthèse de l'opérationnalité des projets

Opérationnalité des projets		Nombre de logements estimés		Nombre d'habitants estimés	
		2017 - 2020	2021 - 2030	Horizon 2020	Horizon 2030
Zones U et AU ouvertes, à vocation d'habitat	Cœur d'agglomération (70 lgts/ha) ZAC	7	23	16	46
	Cœur d'agglomération Zones urbanisées (70 lgts/ha)	80	100	184	200
	Ville intense (400 m TCSP) (50 lgts/ha)	53	53	122	106
	Ville intense (35 lgts/ha)	35	80	80	160
	Développement mesuré hors noyau villageois (10 lgts/ha)	25	60	85	120
	Total	200	316	487	632
Zones de développement futur	Argento	65	435	149	870
	Minimes	abandonné	250	0	500
	Lamalamaure	abandonné	à revoir lors de la révision du PLU	0	?
	Saint-Jean	0	52	0	104
	Total	65	737	149	1 474



Documentation accessible en mairie

PLU
Plan Local d'Urbanisme

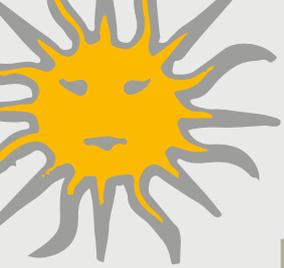
Département de la Haute-Garonne
Communauté d'Agglomération du BESCVAL
Commune d'Auzeville-Tolosane

Règlement graphique

Service Urbanisme
11 rue de la République
31100 TOULOUSE
Tél : 05 61 21 12 34

Service Urbanisme
11 rue de la République
31100 TOULOUSE
Tél : 05 61 21 12 34

Service Urbanisme
11 rue de la République
31100 TOULOUSE
Tél : 05 61 21 12 34



Les programmes et projets d'urbanisme en cours

L'urbanisation du secteur Négret-Argento. Le projet de construction Chemin du Canal. Les constructions de deux résidences étudiantes.

14

L'urbanisation du secteur Négret-Argento

Il s'agit du secteur situé en limite de Ramonville, entre le chemin de Négret et les lotissements La Croix de Lamarque et le Moulin Armand II. Ce secteur s'étend jusqu'à la RD 813. Sa surface est de 12,7 ha. Il est traversé par le Chemin de la Barrière et une ligne haute tension. Le terrain sous cette ligne est inconstructible sur une largeur de 50 mètres. La Lettre n° 99 de mars 2017 a présenté succinctement l'urbanisation de ce secteur dont une 1^{re} phase est constituée par le lotissement Négret.

a) Le lotissement Négret

Il est situé entre le chemin de Négret et le chemin de la Barrière sur 2,4 ha.

Dans ce lotissement seront construits le pôle médical et 66 logements.

Ces logements sont constitués par :

- 9 maisons individuelles sur des terrains à bâtir de 500 m²,
- 5 maisons de ville,

- 10 logements intermédiaires,
- 2 résidences de 24 logements au total dont 20 logement locatifs sociaux familiaux et 4 en accession sociale et,
- une résidence de 18 logements en accession libre.

C'est au terme d'un appel à projets que les constructeurs de tous les logements en dehors des maisons individuelles ont été choisis. Nous avons eu 7 réponses à l'appel à projets. Nous avons finalement retenu la société HLM MESOLIA et l'opérateur privé GOTHAM.

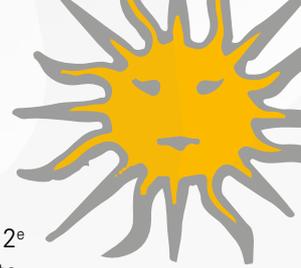
Les travaux de viabilisation ont commencé en janvier. Ils se poursuivront jusqu'en septembre prochain.

Le chemin de la Barrière a été fermé à toute circulation. Il sera temporairement rouvert lorsque le chemin de Négret sera à son tour fermé pour la réalisation du tourne à gauche qui constitue un des accès au lotissement Négret.

C'est en septembre-octobre que les constructions du pôle médical et des logements devraient commencer.



Fermeture du chemin de la barrière



b) Argento

La 2^e phase de l'urbanisation du secteur porte exclusivement sur la partie d'Argento située entre le chemin de la Barrière et le lotissement de La Croix de Lamarque.

Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ont été définies. Le périmètre exact de cette 2^e phase n'était pas complètement arrêté au 15 février. Ce périmètre dépend de l'issue des négociations en cours avec 3 propriétaires pour l'acquisition, par la Commune, de leurs parcelles. Cette 2^e phase comportera aussi une grande mixité en terme de logements avec :

- des terrains à bâtir pour des maisons individuelles en continuité de l'habitat pavillonnaire existant ;
- des maisons de villes ;
- des collectifs avec des logements locatifs sociaux familiaux, de l'accession sociale et de l'accession libre.

Il est également prévu une résidence pour seniors. Le restaurant « La table d'Auzeville » actuellement situé chemin de l'Eglise se déplacerait sur Argento, à proximité du giratoire en construction chemin de la Barrière. Enfin la micro-crèche de 10 places « À petits Pas » qui a ouvert le 4 décembre 2017 au quartier du Pont de Bois, à proximité de l'ENSAT est

saturée. En conséquence la construction d'une 2^e micro-crèche de 10 places est envisagée à Argento.

Le dépôt du permis d'aménager (permis de lotir) est prévu pour avril prochain. La pré-commercialisation des terrains commencera dès que le permis de lotir aura été déposé.

Le projet Chemin du Canal

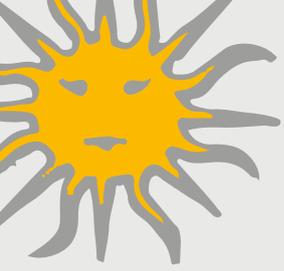
Il s'agit d'un terrain de 7 700 m² situé chemin du Canal appartenant à une ancienne famille auzevilloise.

Plusieurs projets avaient été élaborés. Deux d'entre eux avaient fait l'objet d'une demande de permis de construire de la part d'un promoteur privé. Ils avaient une très forte densité (50 logements) et n'étaient pas de bonne qualité. Les habitants du quartier étaient vent debout contre ces projets et les réunions publiques organisées par la mairie avaient conduit cette dernière à refuser par deux fois les permis de construire. Le promoteur avait engagé un recours contre la mairie qu'il avait perdu.

Dans le cadre d'une étroite concertation avec les habitants du quartier, la Municipalité et ces derniers avaient défini, lors de réunions de quartier, les caractéristiques d'un projet qu'ils pourraient accepter.



La ferme et le terrain attendant pour le projet Chemin du Canal



Un nouveau promoteur, Green City, a présenté un nouveau projet, le mardi 16 janvier dernier, lors d'une réunion publique, à laquelle ont assisté plus d'une soixantaine de personnes.

Les résidences étudiantes

Nous avons actuellement plus de 3 000 étudiants sur notre commune avec : l'ENSAT, l'ENSFEA, l'ESMA, l'ETPA, les classes préparatoires des lycées d'Auzeville et Ozenne aux grandes Ecoles d'Agro et à Véto et enfin les BTS.

Pour loger tous ces étudiants nous avons cinq résidences étudiantes sur notre commune qui offrent 750 logements. Ce n'est pas suffisant. Deux autres résidences étudiantes vont voir le jour :

- Une résidence de 124 logements étudiants en construction dans l'enceinte de l'ENSAT et qui sera gérée par le CROUS ;
- Une résidence de 234 logements étudiants sur le terrain des bâtiments FLY, le long de la RD 813, où résident depuis maintenant plus de deux ans des gens du voyage avec l'accord du propriétaire du terrain.

Un permis de construire avait été délivré pour cette résidence en octobre 2016 à VINCI - Adimso. Deux recours émanant de personnes qui ne résident pas sur la commune avaient empêché sa construction. Les deux recours ont été retirés. La construction va enfin pouvoir commencer au

mois d'avril prochain pour une mise en service en septembre 2019.

Outre les logements étudiants une salle de quartier pour la commune sera aussi construite. Cette construction fera disparaître ce qui était une friche commerciale et mettre un terme au séjour permanent des gens du voyage sur ce site.

Les projets

- Clos du Moulin

La construction des six villas a commencé.

- Projet Issandou

Une pétition avec menace de recours contre le projet d'urbanisation (17 lots ouverts à la construction de villas + quatre logements sociaux en R+1) prévu sur le terrain Issandou a été signée par des habitants du lotissements La Mayrine riverains du projet. Une seconde réunion publique a eu lieu le 23 janvier à 20h30 à la mairie.

- Projet de lotissement du Château (Saint Jean)

Sur un terrain d'une superficie de 1,4 ha, dont la famille Laroche est propriétaire, un lotissement est prévu. La densité de 35 logements à l'ha sera respectée. La mairie demandera un certain nombre de prérequis au promoteur de ce projet (réalisation de trottoirs ; réfection du bâtiment agricole contenant des silos)

- Projet de la cité de l'image

Rien n'est décidé.

- Points Divers

Un projet d'extension de l'EPHAD « Les jardins d'Oly » a été accepté par l'ARS. Il comprendra notamment une unité pour patients Alzheimer. Cette extension se fera sur les terrains de l'EPHAD actuelle.

L'INRA prévoit la construction d'un nouveau bâtiment de 2 000 m² environ sur ses terrains.

François-Régis Valette



Construction d'une résidence de 124 logements étudiants dans l'enceinte de l'ENSAT



À Auzeville, urbanisation rime avec concertation

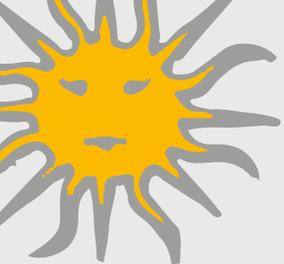
De nombreuses réunions de quartier, ouvertes à tous, ayant de ce fait le caractère de réunions publiques se sont tenues depuis le début septembre 2017 :

- **Jeudi 5 octobre.** Objet : le projet de construction d'un collectif de 8 logements au 58, chemin del Prat. 52 participants.
- **Mercredi 11 octobre.** Objet : les malfaçons de la résidence TERRA ROMANA. 17 participants.
- **Jeudi 19 octobre.** Objet : réunion publique au Pont de Bois avec le Sicoval. Les projets sur le quartier du Pont de Bois. 55 participants.
- **Mardi 14 novembre.** Objet : présentation de l'avant-projet de lotissement sur le terrain

« Issandou », à côté du lotissement de la Mayrine et de la maison de retraite. 57 participants.

- **Mardi 21 novembre.** Objet : projet de circulation Chemin des Ecoles pour renforcer la sécurité de l'accès au groupe scolaire René Goscinny. 65 participants.
- **Mercredi 13 décembre.** Objet : les malfaçons de la résidence TERRA ROMANA. 13 participants.
- **Mardi 16 janvier.** Objet : présentation de l'avant-projet de lotissement Chemin du Canal. 53 participants.
- **Mardi 23 janvier.** Objet : 2^e réunion sur l'avant-projet de lotissement sur le terrain « Issandou ». 46 participants.

Claudy Sichi



La charte EcoQuartier : première étape vers la ville durable

Le conseil municipal a décidé de signer la charte EcoQuartier pour Argento. Voici une synthèse des éléments de cette charte.

18

L'EcoQuartier sera un laboratoire opérationnel vers la ville durable, un lieu de créativité et d'audace pour faire émerger des projets exemplaires, que ce soit dans les formes urbaines et l'architecture, les usages proposés ou dans les modalités de conduite de projet. **La mobilisation citoyenne sera un élément majeur de la conduite du projet.** Au-delà de la durée de l'opération, nous devons d'être présents dans la phase de vie de cet EcoQuartier, afin d'accompagner ses habitants, de susciter et d'accueillir de nouveaux comportements plus responsables.

Les engagements significatifs de la charte Eco-Quartier :

- formaliser et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie créant les conditions d'une mobilisation citoyenne,
- prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet,
- mettre en œuvre, à toutes les étapes du projet et à l'usage, des démarches d'évaluation et d'amélioration continue,
- travailler en priorité sur la ville existante et proposer des formes urbaines adaptées pour lutter contre l'étalement urbain,
- mettre en œuvre les conditions du vivre-ensemble et de la solidarité,
- assurer un cadre de vie sûr et qui intègre les grands enjeux de santé, notamment la qualité de l'air,
- mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale,
- contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire,
- favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacement,

- favoriser la transition numérique vers la ville intelligente,
- viser la sobriété énergétique et la diversification des ressources au profit des énergies re-nouvelables et de récupérations,
- préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe.

Les quatre étapes du label EcoQuartier :

- Étape 1 : l'EcoQuartier en projet

Le label EcoQuartier - étape 1 est obtenu par la signature de la charte EcoQuartier par les élus et leurs partenaires pour le projet concerné. Cette étape correspond au démarrage de la phase d'étude du projet.

- Étape 2 : l'EcoQuartier en chantier

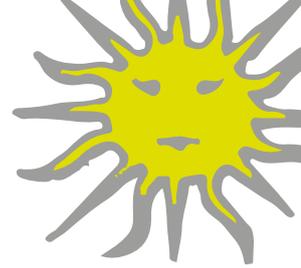
Une fois les études achevées et le chantier engagé, une expertise du projet est réalisée pour vérifier la conformité du projet à la charte EcoQuartier.

- Étape 3 : l'EcoQuartier livré

Lorsque l'EcoQuartier est livré (ou quasi livré), une expertise est réalisée pour l'obtention du label Ecoquartier 3.

- Étape 4 : l'EcoQuartier confirmé

Trois ans après l'obtention du label EcoQuartier - 3, la collectivité mesure la tenue de ses engagements dans le temps, la façon dont les usages projetés sont appropriés par les usagers du quartier. Elle présente également la façon dont les pratiques d'aménagement ont évolué au sein de la collectivité, au-delà du périmètre opérationnel du quartier. Cette étape s'appuie sur la mise en place d'une démarche d'auto-évaluation associant les habitants du territoire et usagers du territoire et tournée vers l'amélioration continue (à l'échelle du projet et dans les pratiques au-delà, sur le territoire de compétence de la collectivité).



La vie dans la rue

Du 7 au 9 avril, « Place AuZ'Artistes » organise son 4^e salon à la Durante, exposition de peintures, sculptures et photographies.

Comme chaque année la section du foyer rural d'Auzeville-Tolosane, prépare avec enthousiasme cette manifestation. Celle-ci présentera des œuvres d'artistes amateurs de notre commune ou faisant partie du Sicoval.

Le thème évoquera « La vie dans la rue » et gageons que nos participants qu'ils soient peintres, sculpteurs, photographes ou autres encore, nous emmèneront au travers de ce vaste sujet, sur des chemins que nous ne soupçonnons peut-être pas !

L'an passé avec 28 exposants et pas moins d'une centaine d'œuvres sur les cimaises, 500 personnes se sont succédé sur trois jours, et ont voté pour une œuvre de leur choix, récompensée par le prix du public. Cette année un prix de la mairie sera également attribué.

Le lundi, les écoles qui le souhaitent, viendront faire un petit tour à l'expo et certaines classes l'illustreront de leurs travaux scolaires appropriés. « Place AuZ'Artistes » c'est surtout quelques fractions de bonheur à saisir : rêver, découvrir, observer, ressentir et comprendre, s'inspirer, imaginer

et concevoir, rencontrer et échanger, apprécier et partager...

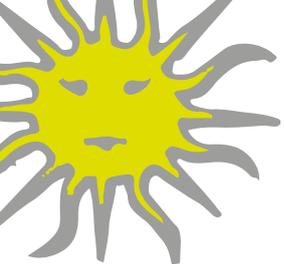
Nous vous attendons nombreux dans cette belle salle, ancien chai du château, qui se prête merveilleusement aux expositions.

Les 7, 8 et 9 avril 2018 à la salle de la Durante de 10h à 19h.

La remise des prix (public et mairie) se fera le dimanche 8 avril à 18h.

Monique Rivollet





C'est un PIC, c'est un cap

Au lycée agricole et au CFPPA (Centre des apprentis) on forme des techniciens compétents qui seront aussi porteurs de valeurs humanistes.

20

Avec d'aussi bonnes idées, ces quatre étudiants-apprentis en BTS Aménagement Paysager d'Auzeville vont casser quelques stéréotypes péjoratifs sur la jeunesse. Pour eux, en 2018, la recette d'une « bonne idée » comprend deux ingrédients : une belle dose de promotion du lien social accompagnée d'un soupçon d'originalité.

**Un regard différent
sur les trisomiques
qui leur donne plus
d'autonomie et de
compétences sociales
pour l'insertion donc
l'accès à une vraie
citoyenneté**

Car dans le programme de l'année ils doivent réaliser un PIC (Projet Initiation Communication) dont le thème est libre. Ils auraient pu logiquement opter pour un sujet dans les domaines de l'agriculture ou de l'écologie. Ils ont préféré s'intéresser aux trisomiques, objectif aussi singulier que généreux. Et éloigné de leurs préoccupations professionnelles ? Pas vraiment. « Nous avons envie de partager et d'échanger sur nos différences » déclare Marine en préambule.

Premier épisode, rencontrer Trisomie 21*, une association reconnue avec laquelle ils peaufinent le projet : une course d'orientation et un parcours de senteurs sur le territoire du Com-

plexe agricole où les jeunes trisomiques seront coachés par les BTS. « *C'est un prétexte à découvrir ou mieux connaître la végétation, les arbres et la nature, notre métier et notre passion ; et à travers tout ça nous allons nous rencontrer* » précisent-ils.

Leur objectif est double. D'abord découvrir cette maladie et démonter les préjugés collés aux basques de ceux qui en sont porteurs. Ensuite, pour ces derniers, c'est un petit pas vers l'intégration. Peut-être, ces petits pas là seront « un grand bond pour l'humanité ». Quoiqu'il en soit il s'agit d'un exercice pour que les hommes se rencontrent au lieu de seulement se croiser. L'action prévaut sur le discours comme tendre la main est préférable à se voiler la face.

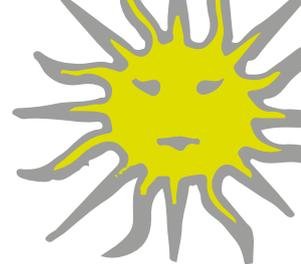
La course d'orientation a eu lieu ce 14 mars. Les semaines suivantes seront employées à analyser les retombées et les effets secondaires de la manifestation. La Lettre d'Auzeville aura encore du grain à moudre et reviendra sur l'événement. Ces jeunes n'ont que 19-20 ans mais ils surprennent par leur regard déjà professionnel et une qualité de réflexion. Est-ce la vertu de l'apprentissage qui fait d'eux des apprentis sages ?

Stéphane Lelong

* www.trisomie21-haute-garonne.org



De gauche à droite : Marine Bougot, Thomas Marcou, Marine Balayé et Alexandre Soulié.



Oasis Nature

Mon âge me permet de me souvenir d'un temps où la nature fourmillait d'une vie très variée.

Au printemps dans le jardin de mes parents, les arbres fruitiers se couvraient d'insectes pollinisateurs (abeilles, bourdons, etc.) et les papillons voletaient de fleurs en fleurs. Mais l'homme depuis a inventé les pesticides, insecticides, herbicides, fongicides et autres produits en terminaison « cides » qui curieusement rythme avec suicide. Cette grande diversité a depuis ces années très fortement diminué, les scientifiques estiment cette perte à plus de 75 %.

Ils ont aussi démontré que si tous les insectes sont concernés l'homme aussi subit les conséquences de cet excès de chimie. Les sols sont détériorés et appauvris, les rivières et les nappes phréatiques sont polluées, l'air charrie certains de ces composants nocifs.

Savez-vous que la France est un des plus gros consommateurs de ces produits en Europe et que, par exemple, un pommier peut recevoir plus de 25 traitements qui lui collent à la peau.

Malgré cela que fait-on ?

Sous la pression des multinationales de la chimie ou des syndicats agricoles qui sont les utilisateurs, on prolonge toujours leur utilisation sans prendre en compte les conséquences sur la santé publique.

Que pouvons-nous faire à notre échelle ? C'est là qu'intervient la notion d'Oasis Nature.

Il s'agit de créer des lieux beaucoup plus sains. Vous me direz qu'à l'échelon individuel une telle action aura des effets dérisoires, je suis d'accord mais, comme une goutte d'eau crée les ruisseaux, puis les rivières et les fleuves, la multiplication peut avoir des effets bénéfiques, d'abord par le manque à gagner des sociétés productrices de ces toxiques et par la prise de conscience du plus grand nombre. C'est l'effet boule de neige.

Votre jardin peut devenir un de ces espaces. Il suffit de respecter certaines règles :

A : prendre la décision de ne plus utiliser ces produits chimiques et se tourner vers les produits admis en agriculture biologique ou des décoctions et purins de plantes.

B : faire son propre terreau à partir des déchets verts (reste de légumes, tontes sèches, herbes broyées...). C'est un excellent fertilisant.

C : de maintenir de préférence le sol toujours couvert en paillant avec feuilles, chanvre, lin ou tout autre matériaux. Le sol s'enrichit en humus (exemple des forêts), la vie bactériologique est plus intense et l'évaporation moindre.

D : de ne pas couper le gazon trop ras ou de laisser des îlots plus nature. Au printemps, violettes, pâquerettes, pissenlits donnent les premières fleurs indispensables pour les insectes sortant de l'hiver. Garder quelques mètres carrés à l'état naturel est aussi excellent ou semer une prairie fleurie.

E : prévoir des refuges pour insectes. Certains sont faciles à faire : lier quelques petits fagots de tiges de 20 cm de long (branches d'arbustes, tiges de rosier...) et les suspendre à l'abri des grands vents, un pot retourné rempli de paille fait aussi l'affaire.

F : penser à la date de floraison des fleurs : par exemple : primevères, anémones au printemps, marguerites et pour la fin de saison asters d'automne. Echinacées, buddleia nain en toutes saisons.

G : dans les espaces libres d'un potager semer des engrais verts (phacélie, moutarde, etc.).

H : prévoir des abris pour certains petits animaux utiles au jardin : un muret en pierres sèches pour les lézards, une tuile canal retournée pour le crapaud, un tas de feuilles ou de branchages pour le hérisson.

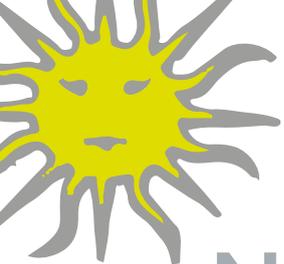
I : vous pouvez même faire une mangeoire pour papillons : simple éponge imbibée d'eau sucrée.

Toutes ces mesures et d'autres que vous trouverez dans certains ouvrages feront de votre jardin un lieu de vie plus riche, plus propice à la vie.

Nous sommes responsables de ce que nous transmettrons à nos enfants et petits-enfants.

Voulons nous transmettre un désert, certainement pas, donc changeons notre façon de voir et pensons que dans la chaîne de la vie la suppression d'un maillon peut avoir des conséquences très graves pour tout le vivant y compris l'homme.

Jean Lauzeral



Népal : aide au fonctionnement de deux écoles

L'Association Culturelle Franco-Népalaise a été créée en avril 1999, elle regroupe une centaine d'adhérents qui partagent un attrait pour le Népal.

Depuis cette date, le but premier de l'association est d'aider au fonctionnement de 2 écoles situées dans deux villages éloignés de la capitale Kathmandu ainsi qu'au fonctionnement quotidien d'une crèche qui accueille entre 15 et 20 enfants de moins de 3 ans (c'est-à-dire non scolarisables) 6 jours sur 7. Lors des séismes dévastateurs d'avril et mai 2015, l'association a réussi à collecter un soutien financier important pour amener rapidement une aide d'urgence et ensuite aider la reconstruction des deux écoles situées dans la zone sinistrée. Les fonds ont été collectés auprès de donateurs privés et de structures collectives mais également au cours de manifestations organisées à cette fin par l'association. Tous les ans, des membres (sur leurs propres deniers) se rendent au Népal et visitent les différents sites d'action de l'association. Ces opérations sont possibles grâce aux fonds

Bâtiments construits par l'association à l'école de Laharé



régulièrement collectés par l'association. Sur la commune d'Auzeville, l'association participe fin novembre au marché de Noël en proposant des produits ramenés du Népal par les membres lors de leur voyage. L'assemblée générale de l'association se déroule le dernier samedi de janvier et est suivie par une soirée festive autour d'un repas typique et de projections de films produits par les membres. Au fil des années cette soirée, ouverte au public, est devenue un rendez-vous où une centaine de sympathisants du Népal ont plaisir à se retrouver. On pourra lire des informations plus détaillées sur le site de l'association www.himal31.com.

Jean-Pierre Girolami

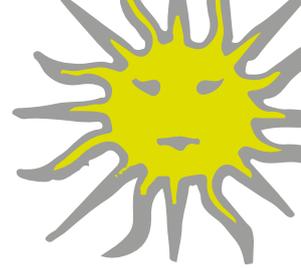
Fête de Noël Adas 2017

La fête de Noël Adas s'est déroulée dimanche 17 décembre dans le gymnase espace René Lavergne d'Auzeville sur le thème du cirque.

Les enfants ont assisté à un spectacle de jonglerie, magie et violoncelle avec Jérémie Pilippeau « Prélude pour un poisson rouge ». Après l'arrivée du Père Noël, les artistes de la compagnie « cirque en piste » ont initié les enfants aux arts du cirque. Les enfants ont fabriqué des objets de décoration de Noël et le conteur Djeli Fato a animé un atelier de contes et instruments africains. Au menu du goûter, les crêpes succulentes préparées sans relâche par Olivia et bonbons, viennoiseries, chocolat et vin chaud ont régalé petits et grands ! Et pour terminer, la calèche a promené les petits tout l'après-midi dans les rues d'Auzeville. Nous remercions Monsieur le maire et toute l'équipe municipale pour leur aide.

Jean De Dapper





Repas oriental pour les sages

Après l'Italie, l'Orient a été cette année notre source d'inspiration pour le repas annuel qui a eu lieu le 25 novembre 2017.

La participation de nombreux acteurs a contribué à la réussite de ce moment convivial ; que ce soit la décoration des menus réalisée par les Aînés dans le cadre de l'activité du mardi et les dessins figurant sur les sets de table par les enfants du CLAE des deux écoles.



Une mention toute particulière pour l'équipe de restauration scolaire pour la décoration des tables et l'élaboration des mets composant ce repas oriental. Liliane Roig n'a pas manqué de souligner l'investissement d'une personne « Fatima » dont les conseils et la pratique surtout pour la confection des pâtisseries ont contribué au succès rencontré.

Après ce dépaysement gustatif, place à une magnifique danseuse qui à trois reprises avec des tenues différentes a réussi à charmer principalement tous les messieurs qui sont restés très « sages ».

Nicole REULET

La pratique du **bridge** à Auzeville

La section bridge du FRRL est affiliée à la Fédération Française de Bridge FFB.

Elle permet aux joueurs et joueuses de pratiquer leur jeu de l'esprit favori dans les meilleures conditions, sous des formes multiples :

- **l'initiation** à la pratique du bridge pour les débutants, le lundi matin ;
- **la progression**, sous la forme de « parties libres » pour ceux ou celles qui souhaitent améliorer leurs connaissances dans le jeu de la carte, le lundi après-midi ;
- **les tournois de régularité**, organisés 3 fois par semaine pour licenciés, mardi après-midi, mercredi soir et vendredi après-midi ;
- **la compétition**, organisée par le comité des Pyrénées, qui peut être pratiquée en paire, par 4 ou par équipe de club.

Le club de bridge est également un lieu de convivialité, de rencontre et de création de lien social en organisant des



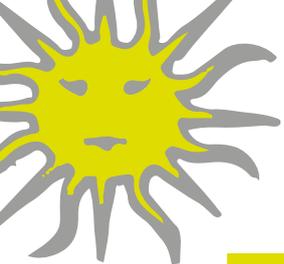
manifestations en diverses occasions : chandeleur, vin nouveau, tournoi des Rois avec les clubs de Ramonville et Saint-Orens, marathon, fête de la section. Un partenariat privilégié a été mis en place avec la section bridge du foyer rural de Pompertuzat.

Cette année, les championnats du monde de bridge ont eu lieu en France, à Lyon, du 12 au 26 août 2017, l'équipe de France hommes terminant vice-championne du monde. Pendant cette semaine, plusieurs autres compétitions se sont déroulées en présence de bridgeurs de différents pays. Dans l'épreuve « Mixte » des Internationaux de France de bridge, rassemblant près de 400 paires, Corinne et Daniel Carrière, membres du club de bridge d'Auzeville, ont terminé 20^e, une très belle performance.

La pratique du bridge est un plaisir que nous vous invitons à venir partager.

C'est avec grand plaisir que nous sommes prêts à vous recevoir dans nos locaux.

Michel et Martine Roustan



Les Tamalous d'Auzeville ont 10 ans

10 ans déjà que les Tamalous d'Auzeville ont démarré leurs activités ! Ces Auzevillois, jeunes retraités actifs à l'origine de la création de l'association, sont toujours là, à galoper par monts et par vaux, à parcourir notre région à la découverte de belles localités ou à muscler leurs neurones par des conférences riches et variées dans les salles prêtées par la Mairie.



Lors de la création en janvier 2008, le motif affiché était d'offrir aux jeunes retraités Auzevillois un nouveau lien social et les objectifs de rechercher des activités culturelles et développer l'esprit participatif. Un bon nombre d'adhérents de la première heure sont toujours présents pour assurer la gestion et dynamiser l'association, ils œuvrent avec les nouveaux qui nous ont rejoints chaque année pour participer activement à l'animation.

L'association a continué, à l'initiative de ses membres, à organiser une activité chaque vendredi, en période scolaire. Chaque année quatre à six sorties régionales d'une journée sont programmées et les autres vendredis après-midi, des sorties toulousaines ou des conférences et des dégustations partagées nous réunissent. Ainsi, cette année nous avons découvert les richesses de Saint Lizier, la technologie nucléaire de Golfech, les prouesses médicales du centre Paul Dottin, l'apprentissage des gestes de premier secours, et écouté des conférences de spécialistes grâce à la diversité des origines professionnelles de nos adhérents.

Nous accueillons volontiers, tous ceux qui veulent nous rejoindre pour participer à nos activités et nous faire partager leur enthousiasme pour de nouvelles découvertes.

Monique Fauré et Jean-Claude Soulé

Le CRAHB ouvre une section handfit

Le club Castanet Ramonville Auzeville de HandBall innove au travers du handfit. Cette saison le CRAHB s'ouvre vers le sport santé au travers de la mise en place d'une nouvelle forme de pratique orientée plaisir, santé et bien-être : le handfit.

Conçue pour une accessibilité au plus grand nombre, elle permet de maintenir, améliorer ou restaurer sa santé. Pendant une heure, les participants enchaînent 5 phases : 1/ Handroll : phase d'automassage ; 2/ Handbalance : travail d'équilibre et de proprioception ; 3/ Cardiopower : travail des capacités cardiovasculaires et renforcement musculaire ; 4/ Handjoy : jeux collectifs ; 5/ Cooldown : retour au calme.

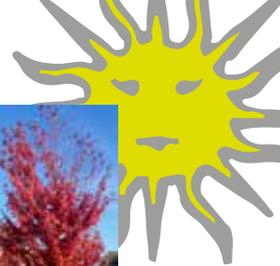
Le CRAHB propose cette activité sur 3 créneaux hebdomadaires (inscription au préalable) : le jeudi de 9h à 10h à la salle Pablo Picasso de Ramonville ; le jeudi de 21h30 à 22h30 au Dojo du gymnase Karben de Ramonville ; le

samedi de 12h à 13h au Dojo de Karben de Ramonville. Deux séances d'essai sont offertes à tous.

Pour tout renseignement et/ou inscription, vous pouvez contacter Camille Sporn par mail : camille.crahb@gmail.com.

Alexandre Perrot





Potager partagé

Vous avez sûrement remarqué que le paysage de la place Tolosane a changé...

En effet, durant les vacances d'octobre, 24 jeunes du Nord du territoire du Sicoval, se sont mobilisés pour remettre à neuf l'un des espaces verts de la place Tolosane. Ils ont donc imaginé les plans et fait des recherches sur les végétaux, fruits et légumes de la région et par saison. Toutes ces infos recueillies, ils ont pu passer à la pratique.

Tout d'abord il a fallu retirer l'existant, puis rajouter de la terre, créer les chemins et replanter des végétaux. Le service technique de la commune a été d'un grand soutien pour nous conseiller et nous prêter les outils nécessaires à la bonne réalisation de ce projet.

Maintenant, ce potager partagé doit vivre et se fleurir. Ce sont donc toutes les générations (des enfants aux aînés) qui devront se mobiliser tout au long de l'année.

25



En parallèle de ce beau chantier, les jeunes ont pu échanger avec le secteur enfance autour d'ateliers culinaires, manuels et sportifs. La traditionnelle nuit aux dortoirs a rempli encore toutes les attentes des jeunes, tout comme les différents jeux proposés sur la semaine (jeux lumineux, bataille navale sportive...).

En récompense de leur travail et de leur implication nous sommes allés une journée au célèbre parc d'attraction de Walibi. Les jeunes ont ainsi pu profiter des attractions et des décors sur la thématique d'halloween.

Maintenant, en cette année 2018, soyez vigilants, le décor d'Auzeville va changer.



Enquête policière nocturne !

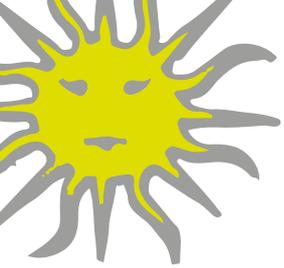
Vous avez peut-être remarqué, début février, de nouveaux enquêteurs dans le village.

Vous pouvez dormir sur vos deux oreilles, **Auzeville-Tolosane est bien gardée.** En effet, une petite quinzaine de jeunes avait ressorti leur loupe, leur matériel d'analyse ADN pour découvrir le voleur des trottinettes de l'espace jeunes. C'est après le repas et entre deux averses de flocons que les enquêteurs, munis de leur lampe

torche, sont allés braver le froid sur la place Tolosane à la recherche d'indices. Énigmes de logique ou scientifiques, charades... ont été décryptées par nos vaillants détectives pour mettre sous les verrous le coupable.



Marie Barraillé



Coups de cœur



Café littéraire

25/01/2018 - Auzeville-Tolosane

26

« La librairie de la place aux herbes » d'Eric de Kermel

« Dis moi ce que tu lis, je te dirai qui tu es. » Nathalie et Philippe, son mari, décident de sauter le pas et de quitter la capitale pour partir en province, à Uzès. Ils ont élevé leurs enfants et se trouvent à cet âge où il est important de réinventer un projet à deux pour entamer une nouvelle tranche de vie. Philippe est architecte et n'a pas besoin d'être en permanence à Paris, et Nathalie se met en disponibilité de son métier de prof de lettres. Philippe devient un habitué du TGV Avignon-Paris et sa femme comprend rapidement que le tour des brocanteurs et le choix des tissus de ses rideaux ne remplira pas sa vie, même sous le soleil de Provence. La librairie de la place aux herbes est à vendre. Comme d'autres ont le rêve de créer une chambre d'hôtes ou d'acheter un bateau pour faire le tour du monde, Nathalie a toujours rêvé d'être libraire pour vivre au cœur des livres. Généreuse et passionnée, elle va rapidement tisser des liens avec ceux qui poussent la porte de sa boutique. Autant de livres que de lecteurs, autant de lecteurs que d'hommes et de femmes aux histoires singulières. Elle devient un peu comme une apothicaire qui délivre des livres comme d'autres des plantes ou des tisanes pour accompagner ses « patients ».

Tendres, drôles ou tragiques, Nathalie nous raconte ces histoires en même temps que la sienne. Le tout sur fond de lumières du sud, d'odeurs de garrigues, d'étals de marché sous les platanes, et de mille détails qui témoignent de l'art de vivre dans ce coin de France entre Provence et Cévennes.

« C'est un amoureux des mots, de la lecture, de la vie qui nous offre cette pépite. Découvrez-le, c'est magnifique ! » (Rose-Marie)

« Shutter Island » de Denis Lehane

Nous sommes dans les années cinquante. Au large de Boston sur un îlot nommé Shutter Island, se dresse un groupe de bâtiments à l'allure de forteresse. C'est un hôpital psychiatrique. Mais les pensionnaires d'Ashecliffe Hospital ne sont pas des patients ordinaires. Tous souffrent de graves troubles mentaux et ont commis des meurtres particulièrement horribles.

Lorsque le ferry assurant la liaison avec le continent aborde ce jour-là, deux hommes en descendent : le marshal Teddy Daniels et son coéquipier Chuck Aule. Ils sont venus à la demande des autorités de la prison-hôpital car l'une des patientes, Rachel Solando, manque à l'appel. Il s'agit d'une dangereuse schizophrène qui a tué ses trois

enfants dans un moment de crise et demeure convaincue qu'ils sont vivants. Comment a-t-elle pu sortir d'une cellule fermée à clé de l'extérieur ? Sur Shutter Island les apparences sont trompeuses et Teddy se persuade vite qu'on ne lui dit pas toute la vérité.

« *Atmosphère angoissante, disparitions mystérieuses, Shutter Island va se refermer comme un piège fatal sur les deux enquêteurs. Un livre à nuit(s) blanche(s)... Magistral !* » (Monique)

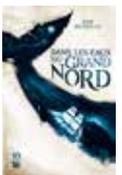
« **Dans les eaux du Grand Nord** » d'Ian Mc Guire Puant, ivre, brutal et sanguinaire, Henry Drax est harponneur sur le « Volunteer », un baleinier du Yorkshire en route pour les eaux riches du cercle polaire arctique. Patrick Sumner, un ancien chirurgien de l'armée traînant une mauvaise réputation, n'a pas de meilleure option que d'embarquer sur le baleinier comme médecin. En Inde, pendant le siège de Delhi, Sumner a cru avoir touché le fond de l'âme humaine, et espère trouver du répit sur le « Volunteer »... Mais pris au piège dans le ventre du navire avec Drax, il rencontre le mal à l'état pur et est forcé d'agir. Alors que les véritables objectifs de l'expédition se dévoilent, la confrontation entre les deux hommes se jouera dans l'obscurité et le gel de l'hiver arctique.

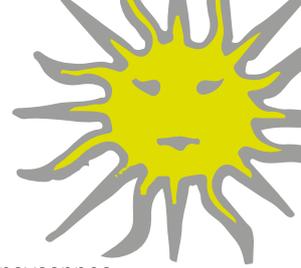
« *Un récit qui vous entraîne au bout du monde et au fin fond de la noirceur de l'âme humaine. Efficace et violent !* » (Nicole)

« **Le gardien des choses perdues** » de Ruth Hogan À soixante-dix-neuf ans, Anthony Peardew a passé la moitié sa vie à collecter les objets perdus, dans l'espoir de réparer une promesse brisée. Réalisant que son temps est compté, le vieil homme, autrefois écrivain célèbre, décide de léguer sa demeure victorienne et les « trésors » qu'elle recèle à sa fidèle assistante Laura, qu'il pense être la seule à même de restituer les objets à leurs propriétaires. En exprimant ses dernières volontés, il est loin de se douter de leurs répercussions et de l'heureuse suite de rencontres qu'elles vont provoquer.

« *Un roman à la fois doux, drôle, bien écrit et prenant qui mêle adroitement deux histoires aux personnages attachants et surprenants. Un peu de magie et de conte de fée !...* » (Nicole)

« **Venise n'est pas en Italie** » d'Yvan Calbérac Émile a quinze ans. Il vit à Montargis, entre un père doux-dingue et une mère qui lui teint les cheveux en blond depuis toujours, parce que, paraît-il, il est plus beau





comme ça. Quand la fille qui lui plaît plus que tout l'invite à Venise pour les vacances, il est fou de joie. Seul problème, ses parents décident de l'accompagner... C'est l'histoire d'un adolescent né dans une famille inclassable, l'histoire d'un premier amour, miraculeux et fragile, d'un voyage initiatique et rocambolesque où la vie prend souvent au dépourvu, mais où Venise, elle, sera au rendez-vous.

Un road-book dans l'esprit de Little Miss Sunshine et dans la lignée de La Vie devant soi, où l'humour se mêle à l'émotion.

« *Émile se questionne beaucoup sur la vie... c'est charmant et rafraîchissant et cela n'enlève rien à la profondeur de ce qui est écrit. Quelle bouffée d'air frais !* » (Hélène)

« La beauté des jours » de Claudie Gally

Jeanne mène une vie rythmée par la douceur de l'habitude. Elle était jeune quand elle a épousé Rémy, ils ont eu des jumelles, sont heureux ensemble et font des projets raisonnables. Mais Jeanne aime aussi le hasard, les surprises de l'inattendu. L'année du bac, un professeur lui avait fait découvrir l'artiste serbe Marina Abramovic. Fascinée par cette femme qui engage son existence dans son travail, Jeanne a toujours gardé une photographie de sa célèbre performance de Naples : comme un porte-bonheur, la promesse qu'il est possible de risquer une part de soi pour vivre autrement. Quand Jeanne s'amuse à suivre tel ou tel inconnu dans la rue ou quand elle calcule le nombre de bougies soufflées depuis son premier anniversaire, c'est à cet esprit audacieux qu'elle pense. Surtout cet été-là. Peut-être parce que, les filles étant parties, la maison paraît vide ? Ou parce que sa meilleure amie, qui s'est fait plaquer, lui rappelle que rien ne dure ? Ou parce qu'elle recroise un homme qu'elle a aimé, adolescente ? Jeanne se révèle plus que jamais songeuse et fantasque, prête à laisser les courants d'air bousculer la quiétude des jours.

« *Je me demande souvent pourquoi certaines choses me touchent autant, ce qu'elles viennent bouleverser en moi pour me laisser à ce point troublée. Marina Abramovic, je l'ai découverte il y a deux ans, un article dans Télérama. Une femme qui part de sa vie pour raconter la vie des autres, et atteindre une sorte de vérité commune. Le roman a commencé comme ça. Il me semble que je suis encore à la table. Une sorte d'enchantement s'était emparé de moi. Après, j'ai tout lu sur elle. Lire ne suffisait pas. Il me fallait la partager. J'ai écrit - une première version qui racontait sa vie. Ça ne suffisait toujours pas. Jeanne est née de cette insuffisance à dire parfaitement la vérité de M. A. Elle est née parce que M. A. toute seule n'existe pas.*

Jeanne est la figure lumineuse du livre. Dans son petit quotidien banal, elle a tout pour être heureuse, mais il y a ce que l'on montre et ce que l'on ne montre pas. Jeanne porte en elle une petite fille inconsolable. Quand elle retrouve Martin, elle sait qu'elle a le choix. Que fait-on de

nos choix ? Je partage avec elle des racines paysannes aux puissants attachements. Comme elle, quand j'envisage d'oser, je crois parfois que le ciel va me tomber sur la tête. Mais le ciel ne tombe pas. Ce sont les peurs qui nous figent.

Toujours, quelque chose manque à nos vies. Jeanne, anonyme provinciale, M. A., célèbre New-Yorkaise, il était improbable que les deux se rencontrent. Souvent la vie empêche cela : l'éducation, le milieu de naissance, les peurs incrustées. Nous sommes éduqués pour vivre une vie, et parfois nous voulons en vivre une autre. Notre marge de liberté est étroite. Étroite ne veut pas dire inexistante. C'est dans cet espace que Jeanne s'amuse, qu'elle joue. Avec ce roman, j'ai voulu mettre en lumière son extraordinaire capacité à percer la beauté du quotidien.

C'est dans cette marge aussi qu'elle décide d'oser, parce que l'art, quel qu'il soit – poésie, littérature, sculpture –, a un pouvoir curateur et rassurant. » C. G

« *À travers la figure lumineuse de Jeanne, Claudie Gally compose un roman chaleureux et tendre sur la force libératrice de l'art et sur la beauté de l'imprévisible.* » (Hélène)

Jean et Séverine ont parlé à nouveau du remarquable livre d'Andreï Makine « **L'archipel d'une autre vie** » et Nicole et Rose-Marie vous conseillent le dernier Anna Gavalda « **Fendre l'armure** » déjà évoqué au café littéraire.

Pour terminer, Jean nous a présenté le passionnant « **Sapiens** » de Yuval Noah Harari

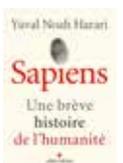
« Sapiens » de Yuval Noah Harari

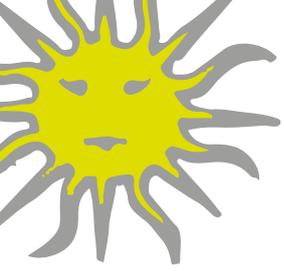
Il y a 100 000 ans, la Terre était habitée par au moins six espèces différentes d'hominidés. Une seule a survécu. Nous, les Homo Sapiens.

Comment notre espèce a-t-elle réussi à dominer la planète ? Pourquoi nos ancêtres ont-ils uni leurs forces pour créer villes et royaumes ? Comment en sommes-nous arrivés à créer les concepts de religion, de nation, de droits de l'homme ? À dépendre de l'argent, des livres et des lois ? À devenir esclaves de la bureaucratie, des horaires, de la consommation de masse ? Et à quoi ressemblera notre monde dans le millénaire à venir ?

Véritable phénomène d'édition, traduit dans une trentaine de langues, Sapiens est un livre audacieux, érudit et provocateur. Professeur d'Histoire à l'Université hébraïque de Jérusalem, Yuval Noah Harari mêle l'Histoire à la Science pour remettre en cause tout ce que nous pensions savoir sur l'humanité : nos pensées, nos actes, notre héritage... et notre futur.

« *Écrit avec intelligence et simplicité, cet ouvrage est à mettre entre toutes les mains !* » (Jean)





Quand j'étais encore prof

La dernière heure de classe de ma carrière : les élèves de 5^e sont devant les écrans.

- Madame vous avez un blog ? On peut vous le créer mais ce sera sur Skyrock !

- On connaît votre prénom : Jacqueline. Et votre date de naissance ?

Suit un épais silence et les regards malicieux convergent en un seul point.

- 28 mars... 1990

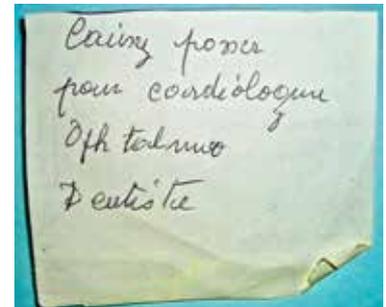
- Oh Madame avec votre prénom ça ne prendra pas !

En effet, aucune Jacqueline depuis au moins 40 ans !

Jacqueline Carpuat

Mots pour maux : Ausweis pour la SS

Au cours de ses quarante quatre ans de carrière comme généraliste, un médecin d'Auzeville a cueilli quelques perles authentiques offertes par des patients



S S ?!... Mais à quoi pensez-vous ? SS c'est l'acronyme de Sécurité Sociale qui rembourse 70 % des dépenses de santé courantes si vous avez déclaré votre « médecin traitant ». Depuis douze ans pour bénéficier du 70 % il faut « déclarer son MT » sinon c'est un bas taux.

Pour aller chez les spécialistes, même galère et il faut être muni du « mot du MT ». Pour quelques spécialités, les patients sont dispensés. Lesquelles ? Au début, grosse pagaie (pensez au tréma sinon ça rame).

C'est ainsi qu'une gentille petite octogénaire voulut un jour de 2006 m'interroger pour qui il fallait un mot du MT. Comme il y avait du monde en salle d'attente, elle avait arraché une page du carnet des commissions et posé la question sur ma porte. La dame avait connu la guerre et les ausweis en zone occupée. Jamais bon réflexe ne s'oublie.

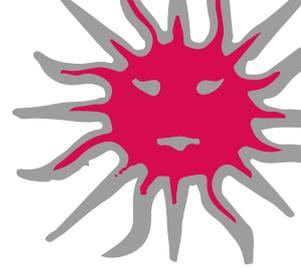


« - Il a rien compris le Bernard... C'est derrière que ça se passe... (un copain)

- J'ai mieux en face !

- Merci de ne pas te laisser distraire et de te concentrer sur des valeurs sûres et stables. (sa femme)





Eco-quartiers à Auzeville ?

Mission impossible ?

Ce numéro de la LdA met un accent important sur la notion d'écologie. Et bien sûr la municipalité affiche le désir d'être aussi écologique que possible pour les futurs quartiers d'Auzeville. C'est et ce sera sûrement le cas pour le quartier Argento qui est en train de voir le jour ! Mais pour autant, il ne faut pas oublier les quartiers actuels, et profiter de cette opportunité pour rendre les quartiers existants aussi écologiques que possible. Pour cela rappelons ce qu'est l'écologie ! Wikipedia nous dit : l'écologie..., est la science qui étudie les êtres vivants dans leur milieu et les interactions entre eux.

Appliquons cette définition à Auzeville, et voyons un peu ce qu'il en est ! Les êtres vivants sont certainement les Auzevillois. Mais peut-être un peu plus : aussi tous ceux qui d'une manière ou d'une autre sont à Auzeville de façon temporaire ou y passent, à pied ou en voiture ! Limitons nous à la circulation à Auzeville, surtout la piétonne puisque circuler à pied ne pollue en aucune manière. Limitons nous encore un peu plus et ne regardons que l'aspect sécurité pour les piétons. Il est indéniable que partout où il y a des trottoirs, la sécurité est officiellement respectée. Mais hélas il y a beaucoup

trop de voies à Auzeville où les trottoirs n'existent pas ! Essayez donc de joindre de façon sûre Auzeville le Haut à la mairie ? Impossible car il n'y a pas de trottoir le long du chemin de Mervilla ! Et essayez maintenant de joindre la mairie à Auzeville le Bas. Bien sûr, il y a deux passages cloutés (en fait des bandes blanches) pour les piétons ! Mais essayez de traverser la voie D113-D813 en toute sécurité !

Côté véhicule signalons qu'il y a encore eu un accident à Auzeville ! Plus précisément, lundi 15 janvier, à 9h55, sur le chemin de Saint-Jean une voiture a heurté de face une autre voiture circulant en sens inverse. Cause de l'accident : en voulant éviter le platane qui empiète sur la chaussée, le conducteur a donné un malheureux coup de volant qui l'a conduit à heurter le véhicule qui venait en face. Par chance, que des dégâts matériels ! Que conclure de ces faits ? Que la circulation piétonne ou routière à Auzeville est risquée tant que certaines mesures ne seront pas prises !

Mieux sécuriser la circulation est possible à Auzeville, encore faut-il le vouloir ! La municipalité en a-t-elle conscience ?

Michel Lemoine

Le POS : acte de contrition !

Dans l'article sur le « POS revisité » du n°101 de la Lettre d'Auzeville, j'avais écrit : « Point positif : il avait été souhaité ne pas dépasser du R+2 à savoir maison ou bâtiment avec au plus 2 étages. Cela a été scrupuleusement respecté... »

Errreur magistrale : un lecteur assidu de la LdA m'a envoyé un courriel et a signalé l'erreur en précisant (sic) « mais il n'y a pas si longtemps il s'est construit un ensemble de bâtiments de R+4 dans la zone du pont de bois Opus Verde... ».

Très dépité, j'ai accusé réception du courriel qui m'avait été envoyé et remercié ce lecteur très attentif tout en lui promettant qu'à l'avenir je redoublerai d'attention afin d'éviter toute contre information !

Simple conclusion : le courriel existe bel et bien et a été parfaitement utilisé à propos de la LdA ! Aussi il faut se poser la question : pourquoi ne pas plus utiliser cette technique

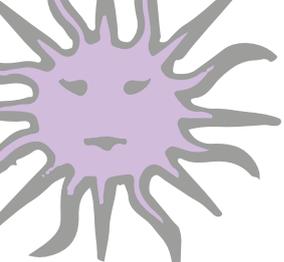
simple et éprouvée ? Pourquoi tous les rédacteurs de la LdA ne sont-ils pas simplement joignables via courrier électronique ? Est-ce une raison de confidentialité ? Certes non puisque on peut joindre tout rédacteur par courrier traditionnel à la mairie d'Auzeville !

Alors demandons à nos chers conseillers municipaux de proposer et mettre en place d'autres moyens de communication ! L'état ne se prive pas d'obliger l'utilisation d'Internet pour certaines démarches administratives. Ne prenons pas de retard ! Tel est mon vœu le plus cher pour la nouvelle année et ce premier numéro de LdA pour 2018.

Michel Lemoine



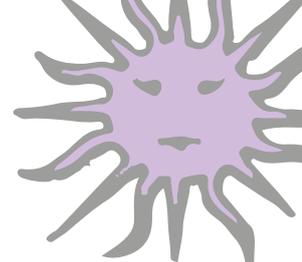
Du R+4 à Auzeville !



Agenda des manifestations 2018

30

Date	Nature de l'événement	Horaires/Tarifs	Lieu	Organisateur	Contact
samedi 24 mars	Carnaval	17 h - 21 h gratuit	Place Tolosane et Espace René Lavergne	Commune	Mairie Secteur Evénements Culture et Communication 05 61 73 76 83
jeudi 29 mars	Forum Job d'été	14 h-19 h	Durante	PIJ Sicoval	PIJ Sicoval 05 61 75 10 04
du samedi 7 avril au lundi 9 avril	Place Auz Artistes - Exposition peintures, sculptures, photos (inauguration le vendredi soir pas de com)	10 h - 19 h entrée gratuite	Durante	Foyer Rural René Lavergne	Monique Rivollet 06 11 66 08 50
dimanche 8 avril	Bourse vêtements, jouets et matériel de puériculture	9 h - 15 h entrée 10 €	Gymnase ERL	Association des Parents d'élèves de l'école Aimé Césaire	APAC apac.auzeville@gmail.com
mardi 8 mai	Armistice 8 mai 1945	11 h	Monument aux morts	Commune & anciens combattants	Mairie Secteur Evénements Culture et Communication 05 61 73 76 83
vendredi 25 mai	Fête des CLAE	Fin d'après-midi	Terrain de football	Secteur Enfance	Valérie Régis 05 61 73 72 49
samedi 26 mai	Après-midi jeux à l'occasion du 50^e anniversaire du FRRL	14 h - 18 h	Espace René Lavergne	Foyer Rural René Lavergne	05 61 75 69 41
samedi 26 mai	courses de l'agro	10 h - 13 h 3, 5, 10 €	ENSAT	Mairie	07 89 20 68 33
samedi 2 juin	50 ans du FR : concert, théâtre, repas, tournoi sportif		Espace René Lavergne Lycée Agricole	Foyer Rural René Lavergne	05 61 75 69 41
dimanche 3 juin	Journée du Tennis	10 h - 17 h	Terrains de Tennis	Foyer Rural René Lavergne	tcauzeville@gmail.com ou 06 74 58 18 46
mardi 5 juin	Spectacle piano et accordéon	16 h	Durante	Foyer Rural René Lavergne	06 61 81 05 25
mercredi 6 juin	Spectacle guitare	17 h	Durante	Foyer Rural René Lavergne	06 61 81 05 25
samedi 9 juin	Représentation théâtre des sens		Durante	Théâtre des sens	Jérémy Turbet 06 50 65 84 89
dimanche 17 juin	Démonstrations de modélisme naval	9 h - 17 h gratuit	lac de Labège	Foyer Rural René Lavergne	06 35 58 39 92
du 20 juin au 21 août	Exposition : « Carnets de voyage, mode d'emploi », exposition prêtée par la Médiathèque Départementale	aux heures d'ouverture de la médiathèque	Médiathèque	Médiathèque Municipale	05 61 32 94 68
samedi 23 juin	Portes ouvertes des associations				
samedi 23 juin	Fête de la Musique	18 h - 1 h	Place Tolosane	Commune	Mairie Secteur Evénements Culture et Communication 05 61 73 76 83
samedi 30 juin	Portes ouvertes roller	8 h - 15 h gratuit	Espace René Lavergne	Roller Club Toulousain	Blandino Lopez 06 15 49 54 37



État civil... du 16 octobre 2017 au 7 janvier 2018

NAISSANCES

- Dimitri Louis ROCCA né le 18/10/2017
- Louise Charlotte MOLINIEZ née le 12/11/2017
- Yasmine ZAAF née le 13/11/2017
- Tiago Elie Fabrice DEVOS COMTE né le 14/12/2017
- Galdric BURILLO né le 5/01/2018
- Lucie Louise PRADAL HEREMBERT née le 7/01/2018

DÉCÈS

- Reine Yvette Andrée VIGNAUX, le 16/10/2017
- Odette Suzanne Henriette DELASGE
veuve ALLANIC, le 5/11/2017
- Berthe PELLEGRINO Veuve HAON, le 8/12/2017
- Thierry Lionel D'ORTOLI, le 11/12/2017
- Sylvaine Jeanne LUCAS veuve BAËHR,
le 23/12/2017
- Anna Victorine LABORDE-HABARNET
veuve GEORGES, le 26/12/2017
- Jésus ZAFRILLA-JIMENEZ, le 6/01/2018

*Retrouvez la liste
des professionnels de santé
d'Auzeville sur auzeville31.fr*

Pharmacie de garde : 32 37

Malade la nuit, le week-end ou un jour férié ?

Avant de vous déplacer,
téléphonez au **3966** allo docteur
(coût d'un appel local depuis un poste fixe)

Un bon moment de partage entre les aînés et les ados :
pâtisserie, jeux de sociétés et déguisements étaient
au programme de ces vacances de février.

